



Mairie de Challex

Le petit Challaisien

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

mai 2007

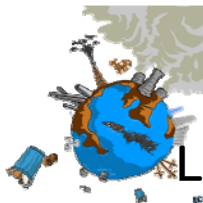
Sommaire

- Le mot du maire 3
- Résultats des élections présidentielles 4
- Séance du conseil 5
- Carnet 9
- Avis de la Mairie 9
- L'agenda Challaisien 12
- Associations 13
- Infos utiles 15
- Entracte 16



Élection présidentielle : 2ème tour le 6 mai 2007

Bureau de vote : salle des fêtes. Ouvert de 8h00 à 18h00



Le geste du mois

La production du papier recyclé exige 20 x moins d'arbres, 100 x moins d'eau et 3 x moins d'énergie que celle du papier de fibres fraîches. Donc, oubliez vos préjugés sur le papier recyclé :

- il n'encre pas ni n'abîme les photocopieurs et les imprimantes
- il n'a pas une durée de vie plus courte.

Et pensez à :

- écrire et imprimer recto-verso,
- choisir un grammage léger (80 suffit),
- adopter papier, boîtes et classeurs en papier recyclé.

Même aux WC, pensez au papier recyclé !



REMISE DES ARTICLES

Pour le prochain *Petit Challaisien* qui paraîtra fin avril, merci de bien vouloir transmettre vos articles pour **les manifestations de juin 2007** ainsi que pour les rubriques « **Carnet** », « **De ci de là et d'ailleurs...** », « **Tribune libre** » et « **Entr'acte** »

le 15 mai 2007 au plus tard

De préférence sur disquette ou par courrier électronique à :

challex@cc-pays-de-gex.fr

Dans un souci d'économie, nous vous demandons de limiter la longueur des articles à une page maximum. Sauf cas particulier examiné par le comité de lecture, les textes dépassant cette limite devront être revus par leur auteur.

Le Petit Challaisien est publié par
la mairie de Challex
Tél. : 04 50 56 30 10
e-mail : challex@cc-pays-de-gex.fr
Site internet : www.challex.fr

Conception/réalisation : Commission Communication
Christine Chuteaux, Anna Doudou, Georges Dallemagne,
Louissette Gay, Marielle Paillard, Véronique Perret,
Françoise Sallet.

Le mot du maire

Cela fait six ans que vous nous avez élus et sans changement du calendrier électoral nous devrions avoir terminé le mandat que vous nous avez confié.

En effet nos édiles ont bien pensé à ne pas nous appeler trop souvent à voter dans la même année et ont reporté après les élections présidentielles et législatives, les municipales et les cantonales à l'année prochaine. Nous sommes de ce fait « prolongés » d'un an. Cette période supplémentaire nous permettra de mener à terme les chantiers en cours.

Après l'avoir annoncé à mes adjoints et au conseil municipal, officiellement lors de nos dernières réunions, je vous annonce que je ne me représenterai pas aux élections municipales prochaines. Ceci pour de multiples raisons et principalement celle d'être élu depuis dix ans en 2008.

Cette décision est mûrement réfléchie, depuis plusieurs mois et si j'annonce ce départ un an à l'avance c'est surtout en regard d'un précédent mandat qui, non préparé à temps, ne s'est pas bien passé du tout.

J'aimerais que cette année permette à de nombreux citoyens de réfléchir à leur investissement et engagement personnel et collectif concernant l'avenir de notre commune. Je suis à leur disposition pour toute information dont ils pourraient avoir besoin.

André Haberli

Résultats des élections

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES À CHALLEX 1er tour -- 22 avril 2007

Nombre d'inscrits : **624**

Nombre de votants : **547**

Suffrages exprimés : **543**

Nom	Votes	Pourcentage
Nicolas Sarkozy	185	33,82
François Bayrou	135	24,68
Ségolène Royal	109	19,93
Jean-Marie Le Pen	51	9,32
José Bové	17	3,11
Dominique Voynet	17	3,11
Olivier Besancenot	12	2,19
Frédéric Nihous	6	1,09
Philippe de Villiers	5	0,91
Marie-Georges Buffet	4	0,73
Gérard Schivardi	2	0,36
Arlette Laguiller	0	0

Séance du Conseil municipal

Note de la rédaction

Les comptes-rendus des réunions du conseil sont publiés après leur approbation par le conseil municipal qui intervient le mois suivant. Les comptes-rendus sont présentés sous une forme synthétique dans le Petit Challaisien. Par contre ils sont publiés intégralement sur le site Internet de la commune (adresse p. 2). Ils sont consultables en mairie. Rappelons que les séances du conseil municipal sont publiques.

Réunion du 5 mars 2007

Absents excusés : Martine Carminati, Patricia Au-berthier (procuration à Claire-Lise Guillon).

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 5 février 2007 : le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Délibération 10-2007 : Organisation du temps partiel au sein des services communaux. Adopté à l'unanimité.

Délibération 11-2007 : Modification du régime de l'Indemnité d'exercice de missions des préfetures (IEMP).

Après en avoir délibéré, l'Assemblée, à la majorité (10 voix pour et 2 abstentions), décide d'instituer selon les modalités ci-après et dans la limite des textes applicables aux agents de l'Etat l'indemnité d'exercice des missions des préfetures aux agents relevant des cadres d'emplois suivants : (Cf. tableau p. 8)

Le montant moyen annuel peut être affecté d'un coefficient multiplicateur compris entre 0 et 3. Ils seront proratisés pour les agents à temps non complet ou autorisés à travailler à temps partiel. Ces indemnités seront versées mensuellement en fonction de la manière de servir des agents à compter du 1er avril 2007.

RAPPORTS DES COMMISSIONS :

Déroulement des prochaines élections : les élections présidentielles auront lieu les 22/04/07 et 06/05/07 et les élections législatives auront lieu les 10/06/07 et 17/06/07. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h00 à 18h00.

Finances (Bernadette Gendra)

Réunion de la Commission Finances : le 13/03/2007 .
Lecture des mandats et des titres émis au cours du mois de février.

Personnel (André Haberli)

Restauration scolaire : l'un des agents n'était plus

tout à fait sûr d'être en mesure d'assurer sa mission de surveillance des enfants à la cantine. La commission a tenté de trouver des solutions en interne, notamment en étudiant les possibilités de remplacement par un autre agent. Cependant, les mesures disciplinaires prises à l'encontre de certains enfants avant les vacances scolaires ont eu un effet très bénéfique sur l'ambiance à la cantine. Cela devrait faciliter le travail des employés. L'agent concerné a décidé de poursuivre au moins jusqu'à la fin de l'année scolaire. Patricia Pillon trouve très grave que le comportement des enfants puisse être tel qu'il mette en jeu la santé et la carrière d'un employé. André Haberli trouve cela également inacceptable.

Répartition des tâches au secrétariat : des fiches de poste ont été réalisées pour chaque agent du secrétariat. Elles seront diffusées aux élus. Claire-Lise Guillon demande que le même travail soit effectué pour les employés du technique.

Bâtiment -Voirie – Environnement – Sécurité – Terrain de sport (Pierre Dumarest)

Aire de jeux pour enfants : détériorée en raison des intempéries elle était devenue dangereuse. Son accès a donc été interdit. Elle sera complètement démontée. Le Conseil municipal devra décider d'inscrire ou non au budget les crédits nécessaires à son remplacement.

Projet bibliothèque : (Georges Dallemagne) explique qu'en raison des contraintes liées aux demandes de subvention, il faudrait que le Conseil municipal du 2 avril 2007 soit en mesure de se prononcer sur l'avant projet sommaire. Il propose qu'une réunion de la commission travaux soit organisée très prochainement pour étudier le dossier (des personnes extérieures devraient être également associées : bibliothécaire, enseignants, architecte, membres d'associations). Claire-Lise Guillon ne voudrait pas que l'on agisse dans la précipitation, elle pense que plusieurs réunions seront nécessaires avant que le projet soit soumis au conseil et

Séance du Conseil municipal

que si l'on n'est pas prêt le 2 avril rien n'empêche d'organiser un conseil municipal plus tard dans le mois. Georges Dallemagne rappelle l'importance des délais lorsqu'il s'agit de demander des subventions à l'Etat. Claire-Lise Guillon insiste sur le fait que si l'on prend le temps d'étudier correctement le projet, nous aurons une évaluation exacte des coûts, et donc un calcul plus juste de la subvention. Georges Dallemagne propose donc qu'une réunion restreinte soit organisée rapidement avec l'architecte, et que la Commission bâtiments/travaux soit convoquée dans un deuxième temps.

Urbanisme (André Haberli)

Antenne de radiotéléphonie mobile : la société Orange envisage notamment d'installer les relais sur des pylônes EDF existants en périphérie du village. Ils ont lancé des études techniques et nous contacteront lorsqu'ils auront les résultats.

Communication (Georges Dallemagne)

Reproduction d'un document d'archive sur l'établissement de la frontière franco-suisse au niveau de Challex (peut être consulté à la bibliothèque).

Panneau d'information sur la turbine du barrage : la SFMCP a proposé d'offrir une plaque mentionnant les caractéristiques de cet objet. Le projet de la commission était cependant un peu plus complet, puisqu'il devait en faire une présentation à la fois technique, historique, photographique et cartographique. La question sera étudiée avec la SFMCP. Il serait également possible de l'intégrer au programme des «circuits thématiques transfrontaliers». Une réunion sera organisée prochainement pour étudier le projet de maquette.

Vie Associative (André Haberli en l'absence de Patricia Auberthier)

- *La Grappe* : elle projette d'organiser une course de caisses à savon lors du 14 juillet.
- *Groupement musical du Pays de Gex* : l'assemblée générale a eu lieu à Challex. La préparation du festival suit son cours. Concernant le chapiteau, Pierre Dumarest a donné toutes les informations nécessaires à la Lyre, pour qu'elle puisse déterminer le meilleur emplacement possible, tout en tenant compte de la présence des réseaux souterrains. Le coût du chapiteau variera selon le type de fixation au sol (pieux ou lestage).
- *Délégation du Conseil Régional à Bourg* : organise des expositions et une série d'ateliers pratiques concernant la vie associative.
- *Verger Tiocan* : l'association a perdu son em-

ployé permanent (fin du dispositif d'emploi aidé). Seuls les bénévoles font désormais fonctionner l'association. Elle va demander une subvention de la CCPG en 2008 pour lui permettre de réengager une personne. Les ressources de l'association sont actuellement constituées des cotisations des bénévoles et des subventions des communes. En 2006, la CCPG avait déjà versé une subvention pour l'acquisition d'un tracteur.

Affaires Scolaires (Anna Doudou)

Restaurant scolaire : le chariot isotherme a été mis en service depuis la rentrée. Il facilite le travail des employés et permet d'accroître la surveillance des enfants. Le personnel est satisfait des interventions de la commune auprès des enfants et de leur famille, puisque cela a eu un impact favorable sur l'ambiance générale. Deux exclusions temporaires avaient été prononcées.

CCAS (Christine Chuteaux)

La commission a préparé le repas des Anciens qui aura lieu le 18 mars 2007.

Affaires intercommunales (Georges Dallemagne)

- *Schéma de cohérence territoriale* : l'enquête publique a lieu du 25/02/07 au 05/04/07. Le commissaire enquêteur tiendra des permanences à Lélex, Saint Genis Pouilly (au siège de la CCPG), Collonges, Gex. Chacun a la possibilité de présenter des observations.
- *Taux d'imposition communautaires* : la CCPG a décidé de maintenir ses taux d'imposition additionnelle (soit : taxe d'habitation = 1.03 % ; taxe foncière sur les propriétés bâties = 1.43 % ; taxe foncière sur les propriétés non-bâties = 6.80 % ; taxe professionnelle = 1.44 %) et de taxe professionnelle de zone.
- *Projet de station d'épuration de Challex* : une procédure de déclaration d'utilité publique a été déclenchée. Il est possible que la CCPG soit dans l'obligation de recourir à l'expropriation pour acquérir certaines parcelles.
- *Transport à la demande* : un service a été mis en place à destination de l'hôpital de Saint-Julien en Genevois, une fois par semaine (le lundi), pour les personnes qui n'ont pas d'autres moyens de déplacement. Un coupon transport doit être demandé à la mairie, la personne doit réserver le vendredi auprès du chauffeur, le coût du trajet est de 8 € aller/retour. La CCPG a décidé de relancer une étude sur le transport à la demande dans le Pays de Gex. Le Conseil Municipal maintient sa

Séance du Conseil municipal

délibération demandant des actions concrètes en la matière au Conseil Général et à la CCPG sans que la commune s'isole du reste du Pays de Gex en tentant de mettre en place son propre système. L'objet de la délibération était bien de demander l'instauration d'un vrai service de transport réparti équitablement sur tout le secteur, alors que la CCPG projette de faire une énième étude sur le sujet. **La délibération est maintenue.**

- *Transports en direction de Genève* : divers scénarios ont été présentés en commission aménagement de l'espace. Il s'agissait d'une information, les décisions étant désormais prises au niveau des organes transfrontaliers : prolongement du tram en direction de Ferney et de Saint Genis Pouilly, transfert de la ligne Y à la CCPG, restructuration des lignes F, Y et Divonne/Coppet.
- *Désenclavement du Pays de Gex* : la commission aménagement a étudié les projets de tracés d'une future voie de désenclavement, mais aucune décision n'a été prise (l'article du Pays gessien selon lequel le Conseil Général et la Communauté de Communes du Bassin Bellegardien auraient accepté un désenclavement par la Haute Savoie est surprenant).
- *Projet d'agglomération* : la réflexion se poursuit sur huit thèmes : urbanisation, mobilité, logement, économie, culture, santé, formation, environnement, international.
- *Petite enfance* : la question des crèches doit être gérée dans l'urgence en raison des échéances fixées par la Caisse nationale d'allocations familiales. La première étude met en lumière la nécessité d'une structure à Divonne et une autre à Gex. Une structure de 24 places est également prévue pour Challex, Péron et Saint Jean de Gonville. Sa mise en service n'est cependant pas envisagée avant 2009/2010. La question de son implantation est posée. Challex pourrait envisager de recevoir la structure dans le secteur de l'école, avec une contrainte, ne pas amputer les possibilités d'agrandissement de celle-ci. En fait il sera peut-être possible de profiter du projet d'extension de l'école, en installant la crèche au rez-de-chaussée (la bibliothèque qui devait occuper ces locaux étant désormais prévue dans l'ancien bureau de poste). Claire-Lise Guillon n'est pas certaine que la configuration des lieux soit très adaptée à une crèche puisque le projet de bâtiment était essentiellement orienté au nord. La construction de la crèche serait intégralement financée par la CCPG.

- *Journées de l'environnement* : la CCPG organise une réunion le 06/03/2007 pour préparer ces journées.
- *SIVOS* : réunion le 15/03/07 pour le vote du compte administratif et le budget primitif 2007.

Divers

- *Analyses d'eau potable* : elles sont conformes à la réglementation.
- *Office de tourisme du canton de Collonges* : toutes les communes membres ont décidé de soutenir l'office de tourisme et d'accepter une augmentation de leur cotisation de 1€ par habitant. La cotisation passe ainsi à 4 € par habitant. Un nouvel employé va être recruté prochainement.
- *Syndicat d'électricité du Pays de Gex* : les travaux rue du Château devraient commencer, mais il semble que ce soit l'entreprise Salendre qui ait pris du retard sur le programme. Les travaux rue des Fontanettes pourraient suivre, mais le SIEA doit mettre à jour ses plans pour tenir compte des différents projets de construction.
- *Licence IV* : la commune a acquis une licence IV. Pour qu'elle ne se périmé pas, nous devons l'utiliser au minimum sept jours par an. La commune devra donc ouvrir un débit de boissons au cours de cette année.
- *Projet de commerces* : deux personnes veulent présenter des projets: bar-tabac et vente de pizzas à emporter.
- *Inauguration du Point Poste* : Claire-Lise Guillon constate que les Challaisiens sont satisfaits du service qui leur est offert. Georges Dallemagne est tout à fait d'accord pour dire que le service offert par les Cyclamens est essentiel et de qualité. Sans remettre ceci en cause, il constate que l'ouverture des Points poste marque un retrait des services publics en milieu rural, et regrette que des élus, en particulier les maires des communes qui vont voir leur bureau de poste fermer, soient venus assister à la cérémonie et ainsi cautionnent le comportement de la Poste.
- *Nettoyage des rues du village* : Claire-Lise Guillon constate que l'on parle beaucoup de tourisme, de stations vertes de vacances, de journées de l'environnement, mais elle regrette que le village soit aussi sale. Elle a eu des remarques de plusieurs Challaisiens. Elle demande que les rues du village soient balayées : si les employés communaux n'ont pas le temps, il faut le faire faire par une entreprise privée (la commune a déjà eu recours à cette solution

Séance du Conseil municipal

dans le passé). André Haberli répond qu'il est prévu que la commune soit balayée d'ici le printemps. Pierre Dumarest ajoute qu'il a fallu mettre des priorités : le nettoyage des grilles (en cours actuellement) est nécessairement préalable au balayage. Celui-ci devrait commencer au cours de la semaine. Les employés ont d'autres travaux urgents à réaliser, tels que des enrochements au chemin des Carres et route de Pergy. Il pense que certains Challaisiens pourraient aussi balayer devant leur porte, lorsque les saletés viennent de chez eux. Claire-Lise Guillon répond que c'est aux employés communaux de balayer la voie publique et pas aux habitants. Elle considère que le problème vient du fait que l'on veut faire croire aux Challaisiens que les employés communaux n'ont pas le temps d'accomplir les tâches de base, alors qu'en réalité il ne s'agit

que de définir des priorités entre l'exécution des tâches traditionnellement dévolues aux employés communaux, et celles qui auparavant étaient sous-traitées, mais que l'on tente de plus en plus de traiter en interne au détriment des premières. Les rues sont sales et c'est inadmissible. André Haberli rappelle que le balayage sera réalisé avant le printemps.

- Patricia Pillon signale qu'un arbre est tombé sur le chemin de la Ravoire, il empêche complètement le passage. Elle note que le problème de propreté des chemins concerne également les voies utilisées par les agriculteurs (c'est notamment le cas du chemin des Carres qui est particulièrement terreux en ce moment).

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 26/02/2007. : le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Indemnité des missions des préfectures

Cadre d'emploi	Fonctions ou services	Montant moyen annuel de référence
Adjointes administratifs	Service administratif	1173.86
Agents administratifs	Service administratif	1143.37
Agents techniques	Service technique	1143.37

Prochain conseil municipal
7 mai 2007 à 19h00



Carnet

Cette rubrique vous est ouverte pour vos messages de joie ou de peine. Vous pouvez adresser vos manuscrits, vos disquettes, vos pages dactylographiées à la mairie ou les envoyer par e-mail à challex@cc-pays-de-gex.fr (merci de respecter le délai indiqué en page 2).



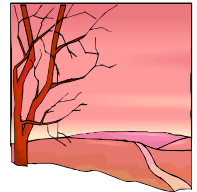
Tous nos vœux de bonheur à
Franck Toniutti et Olena Sushchenko qui se sont mariés
le 14 avril 2007 à Challex.

Toutes nos condoléances aux familles de

Jean Dutrannois, né le 7 février 1926 à Soignies (Belgique), décédé le 9 avril 2007 à Challex.

Jean Gervaise, né le 27 mai 1921 à Étampes (Essonne), décédé le 10 avril 2007 à Challex.

Paul, Karl Herde né le 15 mai 1935 à Zeihen (Suisse), décédé le 14 avril 2007 à Challex .



Avis/Infos de la mairie



MAIRIE DE CHALLEX
04.50.56.30.10

matin		après-midi	
lundi	—	lundi	14h30-18h
mardi	—	mardi	14h30-19h
mercredi	—	mercredi	—
jeudi	8h30-12h	jeudi	—
vendredi	—	vendredi	14h-16h30



Avis/infos de la mairie (suite)

MÉMENTO...MÉMENTO...MÉMENTO...MÉMENTO...MÉMENTO...MÉMENTO

Recensement militaire obligatoire : jeunes gens et jeunes filles, pensez à vous faire recenser si vous êtes nés en 1989 dès le mois de votre anniversaire. Vous munir de votre carte nationale d'identité et du livret de famille des parents.

Vous quittez la commune : n'oubliez pas de le signaler soit en passant au secrétariat de la mairie, soit en téléphonant.

Liste électorale : pour pourvoir voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales, être de nationalité française, ou originaire de l'un des pays membres de l'Union européenne (pour participer aux élections municipales et européennes) et jouir de vos droits civils et politiques. Si vous ne relevez pas d'une procédure d'inscription d'office (jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans entre deux opérations de révision des listes électorales), vous devez vous faire inscrire volontairement. Pour vous inscrire sur les listes électorales, vous devez vous présenter en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile (facture récente, bail,...).

Avis aux nouveaux Challaisiens : si vous arrivez dans la commune, présentez-vous en mairie, nous serons très heureux de vous accueillir et de vous renseigner sur la commune et les services qu'elle offre.

Renouvellement des pièces d'identité : (cartes nationales d'identité et passeports) : pensez à les faire renouveler plusieurs mois avant leur péremption ou en prévision d'un voyage.

MÉMENTO...MÉMENTO...MÉMENTO...MÉMENTO...MÉMENTO...MÉMENTO



RELAIS POSTE MAISON DE RETRAITE DES CYCLAMENS

Horaires d'ouverture :

Lundi	09h00 à 12h00
Mardi	15h00 à 17h30
Mercredi	09h00 à 12h00
Judi	15h00 à 17h30
Vendredi	09h00 à 12h00
Samedi	14h00 à 17h00



**Nouveaux
horaires**

LE PLU EN VIGUEUR

Le PLU approuvé définitivement par délibération en date du 22 février 2007 a été transmis au préfet qui n'a fait aucune observation et il est devenu exécutoire depuis le 5 avril 2007. Les personnes ayant intérêt à agir peuvent saisir le juge administratif dans les deux mois.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI



18h30 : rassemblement devant la mairie
18h45 : départ du défilé conduit par la Lyre
Cérémonie au monument aux morts
Vin d'honneur à la salle des fêtes



SILENCE ON SE REPOSE

Les engins bruyants se multiplient au jardin, dans la maison. Attention ils ne doivent être utilisés qu'à certaines heures : **les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30, le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00, le dimanche de 10h00 à 12h00.**

Les bruits de voisinage sont davantage perceptibles à la belle saison. **Pensez-y !**

Attention le bruit est passible de sanctions à toute heure.

Avis/infos de la mairie (suite)



INSCRIPTION DES NOUVEAUX ÉLÈVES À L'ÉCOLE DE CHALLEX POUR LA RENTRÉE 2007 / 2008

Les inscriptions à l'école de Challex sont possibles pour les enfants de la commune qui atteignent 3 ans au plus tard le 31 décembre 2007.

Elles auront lieu cette année **le lundi 14 mai 2007** de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h00 dans le bureau du Directeur.

Les pièces à joindre pour ces inscriptions sont les suivantes:

- le certificat d'inscription délivré par la mairie
- le livret de famille
- un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires: antidiphthérique, antitétanique, antipoliomyélitique et antituberculeuse
- un certificat du médecin de famille indiquant que l'enfant est apte à fréquenter l'école maternelle
- deux photos d'identité au dos desquelles le nom, le prénom et la date de naissance de l'enfant seront notés.

L'équipe éducative est heureuse d'accueillir les nouveaux élèves et parents et leur souhaite la bienvenue.

École primaire publique de Challex
463, rue de la Treille
01630 CHALLEX
04 50 56 44 32

ecchalle@cc-pays-de-gex.fr

Direction : M. Barbier

Permanences : les lundis de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

BOÎTES AUX LETTRES SOUS X



La distribution des cartes d'électeurs a mis en évidence l'anarchie qui règne au niveau des boîtes aux lettres indépendamment de la présence de boîtes groupées et de boîtes individuelles. Au pire il n'y a sur la boîte qu'une vague étiquette délavée donc illisible. L'absence du prénom des personnes rattachées à une boîte ne permet pas de distribuer la carte d'électeur et ne permet pas de trier dans les homonymes. On imagine la complexité de la tâche du facteur. La solution est pourtant simple : mettre une plaque qui résiste aux intempéries ou rafraîchir périodiquement les mentions manuscrites.

GUIDE DES SERVICES À DOMICILE

Service
à domicile

Ce guide qui décrit l'ensemble des services aux personnes et aux familles est disponible dans les mairies et les organismes sociaux (CAF, ADAPA, UDAF,...).



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DANS LA RÉGION LÉMANIQUE

Ce mémento pratique est destiné à favoriser l'information sur les structures françaises et suisses (accès, filières, passerelles, offre de formation, formation continue, vie étudiante, reconnaissance des diplômes).

Il est consultable sur

www.conseilduleman.org ou sur www.crfginfo.org.

L'agenda challaisien

mai - juin 2007



MAI 2007

Mercredi 2 20h30	Sécurité PC (contrôle parental)	<i>Souris Verte</i>	<i>École</i>
Samedi 5	Concours de pétanque	<i>La pétanque</i>	<i>La Halle</i>
Dimanche 6	Élection présidentielle	<i>2ème tour</i>	<i>S.D.F.</i>
Lundi 7	Conseil Municipal	<i>Mairie</i>	
Mardi 8 18h30	Cérémonie du 8 mai	<i>Mairie</i>	<i>Mairie</i>
Mercredi 9 20h30	Sécurité PC (contrôle parental)	<i>Souris Verte</i>	<i>École</i>
Samedi 12	Concours de pétanque	<i>La pétanque</i>	<i>La Halle</i>
Samedi 12	Soirée dansante	<i>U.S.C.</i>	<i>S.D.F.</i>
Lundi 14	Inscriptions à l'école primaire	<i>École</i>	<i>École</i>
Mercredi 16 20h30	Session	<i>Souris Verte</i>	<i>École</i>
Jeudi 17	Concours de pétanque	<i>La pétanque</i>	<i>La Halle</i>
Mardi 22	Assemblée Générale	<i>S.A.C.</i>	<i>M.D.S.</i>
Mercredi 23 20h30	Tableur avancé 1	<i>Souris Verte</i>	<i>École</i>
Samedi 26	Tournoi de foot	<i>U.S.C.</i>	<i>Terrain de foot</i>
Mercredi 30 20h30	Tableur avancé 2	<i>Souris Verte</i>	<i>École</i>

JUIN 2007

Vendredi 1 ^{er}	Loto	<i>U.S.C.</i>	<i>S.D.F.</i>
Samedi 2	Concert annuel	<i>La Lyre</i>	<i>La Halle</i>
Lundi 4	Conseil Municipal	<i>Mairie</i>	<i>Mairie</i>
Mercredi 6 20h30	Session	<i>Souris Verte</i>	<i>École</i>
Jeudi 7	Assemblée Générale	<i>U.S.C.</i>	<i>S.D.F.</i>
Samedi 9	Tournoi des artisans	<i>U.S.C.</i>	<i>Terrain de foot</i>
Dimanche 10	Élections législatives	<i>1er tour</i>	<i>S.D.F.</i>
Dimanche 10	Concert	<i>La Campanella</i>	<i>St-Maurice</i>
Mercredi 13 20h30	Session et pot de fin d'année	<i>Souris Verte</i>	<i>École</i>
Dimanche 17	Élections législatives	<i>2ème tour</i>	<i>S.D.F.</i>
Dimanche 17	Festival des Musiques	<i>La Lyre</i>	<i>La Halle</i>
Jeudi 21	Fête de la musique		<i>La Halle</i>
Vendredi 22	Assemblée Générale	<i>A.G.V.</i>	<i>S.D.F.</i>
Samedi 23	Concours de pétanque	<i>La pétanque</i>	<i>La Halle</i>
Dimanche 24	Fête de l'école	<i>Sou des écoles</i>	<i>S. D. F</i>
Samedi 30	Remise des prix Ecole de musique	<i>La Lyre</i>	<i>S.D.F.</i>
Sam 30 Dim 1er	Fête du S.A.C.	<i>S.A.C.</i>	<i>La Halle</i>

Les associations communiquent



LA PÉTANQUE CHALLAISIEENNE

A TOUS LES CHALLAISIENNES ET CHALLAISIEENS

Tous les jeudis à partir de 18 heures 30, la pétanque Challaisienne sera heureuse de vous accueillir dans ses nouvelles installations pour des petits concours en 3 parties à la mêlée.

Ceux-ci commenceront à 19 heures 30 et la fermeture des jeux est prévue au plus tard à 23 heures.

Toute personne intéressée de plus de 16 ans peut venir nous rejoindre afin de passer avec nous une agréable soirée et peut-être devenir le champion de l'été 2007.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez nous contacter par téléphone ou venir sur place au local de pétanque à l'arrière de la nouvelle halle.

Tél. membres de la pétanque :

Christian Perroux : 04 50 56 43 89

Michel Gendra : 04 50 56 41 96

Patrick Martinelli : 04 50 56 42 80

Ca y est, la saison a commencé doucement et va maintenant prendre son rythme de croisière. En effet après les premiers jeudis qui se sont déroulés sous un soleil estival, nos concours traditionnels du samedi vont bientôt commencer. Afin que le plus grand nombre puisse y participer (car il n'y a pas besoin d'être licencié à un club), voici les dates auxquelles vous pourrez venir.

- **Samedi 5 mai 2007**

- **Jeudi 17 mai 2007**

- **Samedi 23 juin 2007**

- **Samedi 9 septembre 2007**

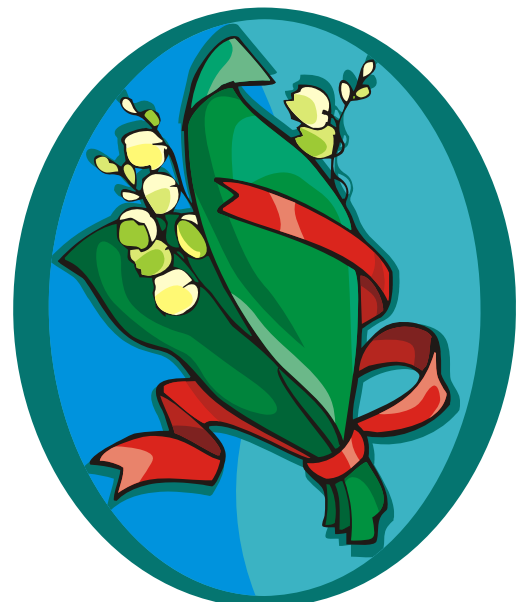
Le tournoi inter-membres ne se déroulera pas à la date annoncée. Une nouvelle date sera communiquée ultérieurement.



UNION SPORTIVE DE CHALLEX (U.S.C)

La saison de foot a recommencé et les festivités aussi !

- Le repas dansant de printemps de l'USC aura lieu samedi 12 mai 2007 dès 19h00 à la Salle des fêtes : jambon chaud, gratin, dessert et café. Les cartes sont en vente auprès du comité et des joueurs au prix de 18 euros. Nous vous attendons nombreux !
- Le 26 mai 2007 aura lieu le tournoi des moins de 13 ans au stade de Challex. Un repas sera servi le midi.
Venez encourager les futurs Zidane !
- Comme vous avez pu le constater, il n'y a pas eu le loto de l'USC cet hiver. Et pourquoi ? Parce que nous avons décidé de le faire dès les beaux jours, et en plein air ! Il aura lieu le vendredi 1er juin à 20h30 à la Halle. Vous pourrez gagner salon de jardin, barbecue, tondeuse, balancelle... de quoi passer un été bien équipé ! 16 euros le carton et bien entendu, buffet et buvette. (S'il fait mauvais temps, nous nous rabattons à la salle des fêtes).
- Prenez aussi note que le désormais traditionnel Tournoi des Artisans aura lieu le samedi 9 juin.



Les associations communiquent

AMICALE DES ANCIENS D'A.F.N.

Assemblée générale

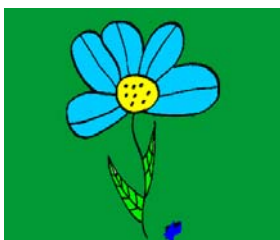
Ce sont seize présents et deux excusés qui ont répondu à l'invitation du président Roger Lapalud lors de l'assemblée générale 2007.

En ouvrant la séance, il remercie tous les participants, en ayant une pensée pour les malades et hospitalisés. L'amicale a été présente lors de diverses manifestations au cours de l'année ; en octobre à Léaz pour la Sidi Brahim, en novembre à Ferney-Voltaire, aux assemblées générales départementales et au congrès UNC-AFN à Annecy avec la participation de 4200 personnes. Le mémorial dédié aux 165 camarades de Haute-Savoie morts pendant la guerre d'Algérie a été inauguré. La maison familiale de Sallanches a été mise en vente. Elle a fonctionné pendant 35 années à la satisfaction générale de très nombreuses familles venues de tous les coins de France découvrir la Haute-Savoie.

Après le compte-rendu financier donné par le trésorier Jean-Pierre Ducret, la cotisation annuelle reste fixée à 30 € dont 11 € sont reversés pour le journal et la caisse de solidarité départementale. Après le renouvellement du tiers sortant, le comité se compose de :

Président : Roger Lapalud
Vice-président : Bernard Mottier
Secrétaire : René Cart
Trésorier : Jean-Pierre Ducret
Membres : Roland Levrat, Ferdinand Nabaffa, André Collet, Albert Valceschini.
Porte-drapeau : Aimé Revello, Pierre Dumarest
Responsable presse : Pierre Mottier

C'est devant une excellente raclette que se termine cette assemblée générale.



LA CAMPANELLA (chorale)

Concerts

**vendredi 25 mai
à 20h00 à la Salle des fêtes
de Saint-Jean de Gonville
avec la chorale du Pays de Gex**

Un sympathique concert pour la Campanella, qui partage sa soirée à St-Jean de Gonville avec le Chœur de Gex dirigé par Frédérique Grand.

Pour le public de Challex, la Campanella, toujours dirigée par la talentueuse et très appréciée Sylvianne Baillif Beux, prépare un répertoire plus riche encore, puisqu'elle se produira seule à

Challex

**Dimanche 10 Juin 2007 à 18h00
A la salle Saint-Maurice**

(et non à la salle des fêtes en raison des élections)

Fidèle à son style, le groupe a choisi une majorité d'harmonisations de variétés françaises, agrémentée de quelques folklores étrangers. Vous pourrez à nouveau écouter les mélodies du 'Petit Bonheur', de 'Lily' ou 'J'suis Snob' mais les chanteurs travaillent assidûment pour vous offrir un registre très renouvelé. Un programme gai et contemporain incluant 'Les Copains d'abord', 'On laisse tous un jour', 'Ba moin ti bo' et bien d'autres mélodies.

La Campanella se réjouit de vous retrouver à cette occasion. Peut-être vous laisserez-vous tenter par ses interprétations et son ambiance conviviale et viendrez-vous rejoindre ses rangs, mélomanes ou pas !

Si ces deux dates ne vous conviennent pas, n'hésitez pas à passer la frontière pour vous rendre à

Chancy

Vendredi 15 juin 2007, 20h00

Vous aurez ainsi le plaisir de profiter de l'excellente acoustique du Temple !

Comme les années précédentes, la Campanella clôturera sa saison en célébrant

La Fête de la musique en chansons
Sous la Halle de Challex

Judi 21 juin 2007, vers 20h30

Bonnes soirées à tous !

Infos utiles

MESSES DE MAI 2007



Dimanche 6 mai	10h30	Challex
Dimanche 13 mai	10h30	Pougny
Jeudi 17 mai	10h30	Peron (Ascension)
Dimanche 20 mai	10h30	Collonges (Profession de Foi)
Dimanche 27 mai	10h30	Pougny

ANIMATIONS



Le 3 mai 2007 : **groupe de lecture** sur le livre : « Zazie dans le m tro » de Raymond Queneau, dans la collection FOLIO PLUS, classique du XX me si cle.

Le 24 mai 2007 : **conf rence** « Alimentation et petit budget »   15 heures   la r sidence de Foucauld   Ferney voltaire.

Jeudi et vendredi 24 et 25 mai, 7 et 8 juin :

Formation informatique : connaissances g n rales de l'utilisation d'un ordinateur, les 4 demi-journ es 100  . Au CNAM dans la p pini re d'entreprise au Technoparc, 50 rue Gustave Eiffel   St Genis Pouilly.

Formation r serv e aux personnes poss dant un ordinateur avec WINDOWS XP.



Entracte

Énigme : Qui suis-je ?

Je ne suis point esprit, je ne suis point matière.
Tout Mortel me faire naître, et je n'existe pas.
Je me joue à mon gré de la Nature entière ;
Je fais la nuit sans ombre et le jour sans lumière.
On me suit au Japon sans en être plus las.
J'épouvante, je plais, j'élève, j'humilie.
Sans raison je suis sage, et suis fou sans folie.
Un Amant, grâce à moi-même au lit d'un Epoux,
Caresse sa Moitié sans le rendre jaloux.
Je sais l'art d'admirer la Beauté la plus rude.
Je mets un Capucin dans les bras d'une Prude.
Par mes caprices inconstants,
De Frédéric vainqueur je ferais un esclave.
Je fis coucher un Pape au sérail des Sultans ;
Le Mufti, quand je veux, va siéger au Conclave.
Je puis enfin, sans être factieux,
Ravir à Louis sa couronne,
Les Grâces à d'Egmont, la Pudeur à Brionne ;
Et par un sort capricieux
Placer un Goujat sur le Trône,
Un Dévot dans l'Enfer, un Vaurien dans les Cieux.

Ponce-Denis Ecouchard-Lebrun (1729-1807)

Réponse : le rêve